

Informations réglementées, Leuven, 29 janvier 2021 (17.40 CET)

Rapport financier semestriel 2020/2021

Au cours de la première moitié de l'exercice 2020/2021, KBC Ancora a affiché une perte de 8,1 millions d'euros, contre un bénéfice de 69,1 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Cette différence est principalement due à la décision de KBC Groupe, sur recommandation de la BCE, de ne pas verser de dividende intérimaire durant le deuxième semestre de 2020.

Données financières abrégées et commentaire¹

Résultats des 6 premiers mois de l'exercice 2020/2021

	1S exercice 2020/2021		1S exercice 2019/2020	
	(x 000 EUR)	p.a. (en euros)	(x 000 EUR)	p.a. (en euros)
Produits	34	0,00	77.543	0,99
Dividendes provenant des immobilisations financières	0	0,00	77.516	0,99
Autres produits	34	0,00	26	0,00
Charges	-8.115	-0,10	-8.450	-0,11
Charges des dettes	-6.884	-0,09	-7.235	-0,09
Services et biens divers	-1.230	-0,02	-1.214	-0,02
Autres charges	-1	-0,00	-1	-0,00
Résultat après impôts	-8.081	-0,10	69.093	0,88
Nombre d'actions émises*		78.301.314		78.301.314

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours une perte de 8,1 millions d'euros, soit -0,10 euro par action, venant d'un bénéfice de 69,1 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Les éléments de ce résultat sont principalement les charges d'intérêts des dettes (6,9 millions d'euros) et les charges opérationnelles (1,2 million d'euros). Pendant la période visée, KBC Groupe n'a pas versé de dividende (intérimaire). Au cours de la même période de l'exercice précédent, KBC Groupe avait versé un dividende intérimaire de 1,00 euro par action.

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP).
Pour le bilan et le compte de résultats : voir l'annexe.

Bilan au 31.12.2020

(x 000 EUR)	31.12.2020	*30.06.2020
TOTAL DU BILAN	3.149.165	3.150.309
Actif		
Immobilisations	3.088.253	3.088.253
<i>Immobilisations financières</i>	<i>3.088.253</i>	<i>3.088.253</i>
Actifs circulants	60.912	62.057
Passif		
Capitaux propres	2.797.656	2.805.737
<i>Capital souscrit</i>	<i>2.021.871</i>	<i>2.021.871</i>
<i>Réserve légale</i>	<i>75.175</i>	<i>75.175</i>
<i>Autres réserves indisponibles</i>	<i>650.117</i>	<i>650.117</i>
<i>Réserves disponibles</i>	<i>57.806</i>	<i>57.806</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>767</i>	<i>767</i>
<i>Résultat de la période</i>	<i>-8.081</i>	<i>0</i>
Dettes	351.509	344.573
<i>Dettes > 1 an</i>	<i>343.000</i>	<i>343.000</i>
<i>Dettes < 1 an</i>	<i>257</i>	<i>198</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>8.252</i>	<i>1.374</i>

* Le bilan au 30.06.2020 est un bilan après traitement du résultat.

Au 31.12.2020, le total du bilan s'élevait à 3,1 milliards d'euros, soit 1,1 million d'euros de moins qu'à la fin de l'exercice 2019/2020.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380.

Les fonds propres ont diminué de 8,1 millions d'euros, un montant qui correspond au résultat négatif des six premiers mois de l'exercice en cours. Les dettes ont augmenté de 6,9 millions d'euros, principalement sous l'effet de la comptabilisation au prorata des charges d'intérêts au cours des six premiers mois de l'exercice.



Rapport intermédiaire relatif aux 6 premiers mois de l'exercice en cours 2020/2021

Commentaire des six premiers mois de l'exercice 2020/2021

Résultat des six premiers mois de l'exercice 2020/2021

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours une perte de 8,1 millions d'euros, venant d'un bénéfice de 69,1 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Ce résultat a été influencé principalement par les éléments suivants :

- pas de dividende (intérimaire) sur la participation de KBC Ancora dans KBC Groupe. Conformément à la recommandation formulée par la Banque centrale européenne (BCE) en juillet 2020, KBC Groupe a indiqué en août 2020 ne pas être en mesure d'appliquer sa politique habituelle en matière de dividendes. Par conséquent, KBC Groupe n'a pas versé de dividende en novembre 2020. En novembre 2019, le dividende intérimaire s'élevait à 1 euro par action KBC Groupe.
- les charges d'intérêts à concurrence de 6,9 millions d'euros, soit 0,35 million d'euros de moins que durant la même période l'année dernière. Cette diminution résulte de la révision à la baisse du taux d'intérêt sur un emprunt existant de 100 millions d'euros (voir ci-après).
- les charges opérationnelles, qui s'élevaient à 1,2 million d'euros, en ligne avec la même période de l'exercice précédent. Les charges de fonctionnement récurrentes ont porté principalement sur les coûts au sein de l'accord de partage des coûts avec Cera (0,9 million d'euros). Par ailleurs, les autres charges habituelles ont porté entre autres sur les frais de la cotation en Bourse et la gérance.

Réduction de la charge d'intérêt de 0,6 million d'euros sur une base annuelle

Mi-octobre, le taux d'intérêt pour un emprunt (bullet) de 100 millions d'euros, encore en cours jusqu'en mai 2027, a été revu à la baisse et ce, à compter de fin mai 2020.

Par conséquent, la charge d'intérêts de KBC Ancora sur l'exercice en cours diminue de 0,65 million d'euros. Pour les années suivantes, la diminution de la charge d'intérêts s'élève à 0,6 million d'euros par an. Sur la durée totale de cet emprunt, la diminution de la charge d'intérêts s'élève à 4,2 millions d'euros.

À la suite de cette révision d'intérêt, 10 millions d'actions KBC Groupe supplémentaires ont été mises en gage.

Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois (77.516.380 actions KBC Groupe). KBC Ancora détient 0,99 action KBC Groupe par action



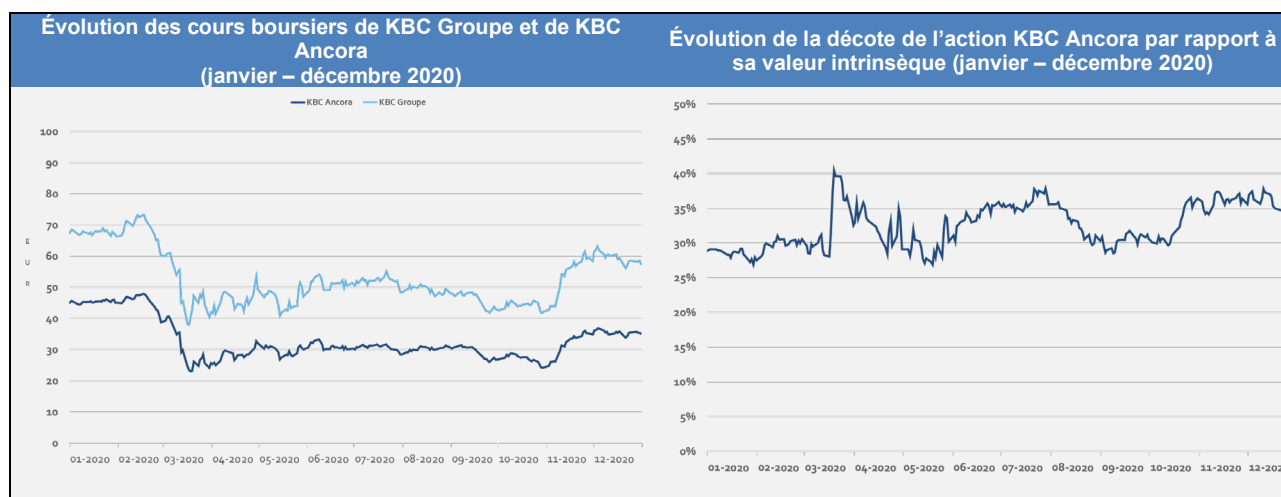
KBC Ancora en circulation. La valeur comptable moyenne des actions KBC Groupe s'élève à 39,84 euros par action.

L'endettement net de KBC Ancora s'établissait le 31 décembre 2020 à 3,71 euros par action, en hausse de 0,10 euro par rapport au 30 juin 2020.

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora correspondait donc au 31 décembre 2020 au cours boursier de 0,99 action KBC Groupe moins 3,71 euros.

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 31 décembre 2020 (57,28 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 52,99 euros et le cours de l'action KBC Ancora (34,98 euros) affichait une décote de 34,0 % par rapport à la valeur intrinsèque.

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



Introduction du droit de vote de loyauté et suppression du seuil de notification statutaire de 1%

L'Assemblée Générale Extraordinaire de KBC Ancora qui s'est tenue le 30 octobre 2020 a décidé d'introduire le droit de vote de loyauté. Cela signifie qu'un double droit de vote est attribué à chaque action KBC Ancora qui, conformément à l'article 27 des statuts, est inscrite au nom du même sociétaire dans le registre des actions nominatives pendant une période ininterrompue de minimum deux ans.

Il a également été décidé de renouveler les mandats à l'administrateur statutaire concernant le capital autorisé et concernant l'achat et la revente d'actions propres et de supprimer le seuil de notification statutaire de 1%. Le seuil de notification (statutaire) le plus bas s'élève actuellement à 3%.



À la suite de l'introduction du droit de vote de loyauté, Cera a fait savoir qu'elle détenait 67,27% des droits de vote de la société au 30 octobre 2020 (franchissement de seuil passif). KBC Ancora n'a reçu aucune notification de transparence (d'au moins 3%) d'autres parties.

Description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice en cours

Certains facteurs de risques peuvent avoir un impact sur la valeur de l'actif de KBC Ancora et sur la possibilité de distribuer un dividende. Nous renvoyons à ce sujet à la description des risques dans le dernier rapport annuel (p. 18).

KBC Groupe a rapporté pour les neuf premiers mois de 2020 un résultat net de 0,90 milliard d'euros. KBC Groupe publiera son résultat pour l'ensemble de l'exercice 2020 le 11 février 2021.

En plus d'un éventuel dividende de KBC Groupe, le résultat de KBC Ancora pour les six derniers mois de l'exercice en cours (2020/2021) sera composé principalement des charges d'intérêts et des charges opérationnelles habituelles limitées (charges au sein de l'accord de partage des coûts avec Cera, frais dans le cadre de la cotation en Bourse ainsi que dans le cadre de la gérance). KBC Ancora estime le total des charges pour l'exercice 2020/2021 à environ 16,5 millions d'euros.

Si KBC Ancora clôture l'exercice avec un résultat récurrent positif, elle a l'intention, comme déjà annoncé dans le communiqué de presse du 30 août 2019, de distribuer au titre de dividende intérimaire 90% de son résultat récurrent distribuable (c'est-à-dire après correction pour les éventuels résultats exceptionnels et après constitution obligatoire de la réserve légale).

Déclaration des personnes responsables

« Nous, membres du Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, déclarons conjointement par la présente que, à notre connaissance,

- a) les données financières abrégées établies conformément au référentiel comptable applicable aux comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Ancora,
- b) le rapport annuel intermédiaire donne une image fidèle des principaux événements et des principales transactions avec des parties liées qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice, et de leur impact sur les données financières abrégées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice. »



Communiqué de presse
Informations réglementées
29 janvier 2021 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Informations relatives au contrôle externe

Le commissaire a procédé à l'examen des données financières intermédiaires abrégées et du commentaire y afférent. Son rapport est repris in extenso en annexe.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6% des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité du sociétariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

27 août 2021 (17.40 CEST)

28 septembre 2021 (17.40 CEST)

29 octobre 2021

Communiqué annuel exercice 2020/2021

Rapport annuel 2020/2021 disponible

Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be

KBC Ancora

un investissement indirect dans KBC Groupe



Communiqué de presse
Informations réglementées
29 janvier 2021 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Annexe : bilan et compte de résultats avec chiffres comparatifs

(x 000 EUR)	31.12.2020	30.06.2020
TOTAL DU BILAN	3.149.165	3.150.309
Actif		
Immobilisations	3.088.253	3.088.253
Immobilisations financières	3.088.253	3.088.253
<i>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	3.088.253	3.088.253
<i>Participations</i>	3.088.253	3.088.253
Actifs circulants	60.912	62.057
Créances à un an au plus	4	4
<i>Créances commerciales</i>	4	4
Valeurs disponibles	60.908	62.047
Comptes de régularisation	0	6
Passif		
Capitaux propres	2.797.656	2.805.737
Apport	2.021.871	2.021.871
<i>Capital souscrit</i>	2.021.871	2.021.871
Réserves	783.098	783.098
Réserves indisponibles	725.292	725.292
<i>Réserve légale</i>	75.175	75.175
<i>Autres réserves indisponibles</i>	650.117	650.117
Réserves disponibles	57.806	57.806
Résultat reporté	767	767
Bénéfice/perte de la période	-8.081	N.A.
Dettes	351.509	344.573
Dettes > 1 an	343.000	343.000
<i>Dettes financières</i>	343.000	343.000
<i>Établissements de crédit</i>	343.000	343.000
Dettes < 1 an	257	198
<i>Dettes commerciales</i>	191	161
<i>Fournisseurs</i>	191	161
<i>Autres dettes</i>	66	38
Comptes de régularisation	8.252	1.374

KBC Ancora

un investissement indirect dans KBC Groupe



Communiqué de presse
Informations réglementées
29 janvier 2021 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

(x 000 EUR)	01.07.2020- 31.12.2020	01.07.2019- 31.12.2019
Produits d'exploitation	34	26
Autres produits d'exploitation	34	26
Charges d'exploitation	1.231	1.215
Services et biens divers	1.230	1.215
Autres charges d'exploitation	1	0
Bénéfice (perte d'exploitation)	-1.197	-1.189
Produits financiers	0	77.516
Produits financiers récurrents	0	77.516
Produits des immobilisations financières	0	77.516
Charges financières	6.884	7.235
Charges des dettes	6.884	7.235
Autres charges financières	0	0
Bénéfices (pertes) avant impôts	-8.081	69.093
Bénéfices (pertes) après impôts	-8.081	69.093



Rapport du commissaire au conseil d'administration de KBC Ancora SA sur l'examen de l'information financière intermédiaire résumée pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2020

TRADUCTION LIBRE D'UN RAPPORT DONT L'ORIGINAL A ÉTÉ PRÉPARÉ EN NÉERLANDAIS

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du rapport financier semestriel 2020/2021, qui contient le bilan résumé de KBC Ancora SA, le compte de résultats résumé ainsi que des notes explicatives concernant ces comptes («l'information financière intermédiaire résumée»). Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière intermédiaire résumée selon le référentiel comptable applicable en Belgique pour les états financiers intermédiaires. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité. L'examen limité d'une information financière intermédiaire résumée consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2020 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs conformément au référentiel applicable en Belgique pour l'information financière intermédiaire résumée.

Zaventem, le 29 janvier 2021

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Kenneth Vermeire
Réviseur d'Entreprises